

# Décision EAEE1922986S du 20 juin 2019 portant

### NOMINATION AGENT COMPTABLE SECONDAIRE

LE	DI	R	F	$\Box$	ΓF	П	R
	$\boldsymbol{\mathcal{L}}$		_	$\smile$		v	ı 🔪

Vu le Décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique	е;
----------------------------------------------------------------------------------------------------	----

Vu l'article D. 452-16 du code de l'Education Nationale ;

Vu l'arrêté de détachement du Ministère de l'Education Nationale en date du 10 avril 2019 ;

Vu le contrat de recrutement en date du 2 mai 2019;

Vu la demande d'agrément du directeur de l'A.E.F.E. en date du 12 juin 2019 ;

Vu l'agrément de l'agent comptable principal de l'A.E.F.E. en date du 13 juin 2019;

### **DECIDE:**

#### ARTICLE 1er:

M Philippe BRUNEL, attaché d'administration de l'état hors classe, est nommé agent comptable secondaire du lycée Victor Hugo de Marrakech, établissement en gestion directe de l'A.E.F.E, à compter du 1er septembre 2019.

#### ARTICLE 2:

Le montant de son cautionnement est fixé à la somme de 240.000 €.

## ARTICLE 3:

Il lui appartient lors de son installation de justifier d'une prestation de serment antérieure. A défaut, il sera tenu de prêter serment devant l'autorité compétente avant l'installation dans son poste.

Fait à Paris, le 20/06/2019

Le Directeur de l'AEFE

Olivier BROCHET